



MAIRIE DE CURTIL-SOUS-BUFFIERES

Demande d'autorisation pour ouvrir N° 009/2026 un débit temporaire

Ouverture exceptionnelle

Prolongation d'ouverture

DEBIT DE
BOISSONS

Je soussigné(e) **MORENO**

Prénoms **Valérie**

Profession ou qualité **Présidente**

Domicile **1 rue du bourg - 71520 CURTIL-SOUS-BUFFIERES**

CATEGORIE 3

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A CURTIL FETES ET LOISIRS

Le 01/05/2026 de 09:00 Jusque 18:00

Le de Jusque

Le de Jusque

A l'occasion de (1) Marche des fours à pain

(1) Indiquer le motif : foire,
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 30/04/2026

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Curtil-sous-Bufferies

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art.L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Que : CURTIL FETES ET LOISIRS de Curtil-sous-Bufferies est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de 3 catégorie

à Curtil-sous-Bufferies Le 01/05/2026 de 8:00 Jusque 18:00

Le de Jusque

Le de Jusque

Fait à Curtil-sous-Bufferies

Le Maire,

, le 30/04/2026

GIL Olivier



Enregistrer

Imprimer

Fermer